

Compte rendu de séance

Séance du 29 Juin 2020

L'an 2020 et le 29 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET DAVID MAIRE

Présents : M. SOUCHET DAVID, MAIRE, Mmes : CHARRUE BERNADETTE, JARRET JEANINE, MICHAUD JACQUELINE, MM : COPIN FRANCOIS, DEVOUCOUX PAUL-EDOUARD, HANQUIEZ HUBERT, MOUILLERON MARC, OUZE BERNARD

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CHENU JEAN-YVES à M. HANQUIEZ HUBERT

A été nommé(e) secrétaire : M. MOUILLERON MARC

Ouverture de séance 19 h 05

M. Le Maire informe Le Conseil Municipal de la démission de Mme Sylvie GUERRAND.

M. Le Maire fait lecture de la charte de l'élu local.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2019 et arrête ainsi les comptes.

Résultat de l'exercice 2019 :

Fonctionnement recettes 2019 :	215342.93
Fonctionnement dépenses 2019 :	169275.87
Excédent de fonctionnement 2018:	124228.39
Excédent de fonctionnement 2019 :	170295.45
Investissement recettes 2019 :	138055.77
Investissement dépenses 2019 :	73312.00
Excédent d'investissement 2018 :	6821.28
Excédent d'investissement 2019 :	73565.05

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

AFFECTATION DU RESULTAT

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'affecter :

- 73276.47 € au compte 002 de la section recettes de fonctionnement au budget primitif 2020
- 73565.05 € au compte 001 de la section recettes d'investissement au budget primitif 2020
- 97018.98 € au compte 1068 de la section recettes d'investissement au budget primitif 2020

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les taux de l'exercice 2020 :

- Taxe foncière sur le bâti : 10,95 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 28,80 %

A la majorité (pour : 7 contre : 3 abstentions : 0)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Maire présente au conseil municipal le Budget primitif 2020 qui se chiffre à :

En fonctionnement : 271 351.47 €
En investissement : 409 792.25 €

A la majorité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 2)

ATTRIBUTION TRAVAUX ATELIER ET SALLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu le rapport de la commission d'ouverture des plis et en avoir délibéré :

- décide de confier les travaux aux entreprises suivantes :

lot n° 1

CENTRE TRAVAUX MORNAY 18350 MORNAY-BERRY

pour un montant total HT de 39 207.00 euros

lot n° 2

DIAS, 18230 ST DOULCHARD

pour un montant total HT de 68 424.97 euros

lot n° 3

BOISIA HABITAT 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

pour un montant total HT de 25 420.82 euros

lot n° 4

SN DEVIN 36100 ISSOUDUN

pour un montant total HT de 50 005.45 euros

2020-14

lot n° 5

SAS DUMAY MENUISERIES 18200 ORVAL

pour un montant total HT de 41 830.02 euros

lot n° 6

SOGEB MAZET 18200 ST AMAND MONTROND

pour un montant total HT de 23 189.17 euros

lot n° 7

SBCR 18000 BOURGES

pour un montant total HT de 8 664.53 euros

lot n° 8

SARL GILARDET 18200 ST AMAND MONTROND

pour un montant total HT de 15 314.00 euros

lot n° 9

SARL SDEE 18000 BOURGES

pour un montant total HT de 10 288.50 euros

- autorise Le Maire à signer les contrats avec les entreprises.

A la majorité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 2)

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Constitution de la nouvelle commission des impôts directs :

Proposition :

TITULAIRES

M. Hubert HANQUIEZ
mouloise

Mme Bernadette CHARRUE
19 grande rue

Mme Jacqueline MICHAUD
4 rue de l'abreuvoir

M. Paul Edouard DEVOUCOUX
chaumois

M. François COPIN
la farge

M. Marc MOUILLERON
la prévoirie

M. Jean-Paul RAPIN
Chateaufort

M. Jean-Yves CHENU

2020-15

2 route de villequiers

M. Pierre GOUDINOX
6 route de villers

Mme Sabine REYNES
1 route de la charité

M. David LEBOUQC
3 rue de l'abreuvoir

SUPPLEANTS

M. Michaël BERTHOMIER
2 impasse de la grignauderie

Mme Stéphanie GOETZ
la farge

M. Joseph CONTI
13 rue du nord

Mme Evelyne MOUILLERON
la prévoirie

M. Alain DAROUX
4 rue des perrières

Mme Brigitte WERNER
la bergerie de bouy

Mme Christelle SOUCHET
la chaume capi

M. Paul Etienne DEVOUCOUX
chaumois

Mme Karine PIVERT
14 rue de la mairie

M. Frédéric HANQUIEZ
1 rue des perrières

Mme Nathalie CHENU
2 route de villequiers

HORS DE LA COMMUNE

M. Bernard OUZE
8 rue de la presle
18350 Nérondes

Suppléant :
Mme Jeanine JARRET
23 rue Georges Politzer
18000 Bourges

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

ANTENNE TELEPHONIE 4G MULTI-OPERATEURS

M. Le Maire expose au Conseil Municipal une convention portant mise à disposition d'un terrain avec ACT France de Malakoff (92240) afin de permettre l'hébergement d'un point haut téléphonie 4G Multi-opérateurs.

2020 - 16

Le conseil municipal accepte la convention sous condition que l'article X soit modifié.
Il doit être clairement explicité que ACT remettra le terrain dans son état initial à la fin de la convention quelques soient les raisons de l'arrêt d'exploitation et sans besoin qu'une demande spécifique soit établie.

Le conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention modifiée en ce sens.

A la majorité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 2)

Questions diverses :

Mme JARRET demande que la question sur la participation aux commissions de la communauté de commune soit discutée. Elle fait part de son intérêt pour plusieurs commissions, notamment culture, tourisme, transport. Mme MICHAUD est également intéressée, notamment pour enfance Jeunesse et M. COPIN, notamment pour le numérique.

Le Maire verra en fonction des places disponibles lors de la constitution des commissions par le conseil intercommunautaire.

Un échange est engagé sur la création du SCOT (schéma de cohérence territorial) piloté par le pays Loire Val D'auvois. Ce Schéma est important pour l'avenir de nos territoires, il fait autorité sur les PLU, PLUI, carte communale et décidera de la répartition des zones de développement et d'aménagement future. Les orientations donnent prioritaires les bassins de La Guerche et Sancoins et ne valorisent pas assez, au regard des élus de la communauté de communes de Nérondes, les bassins de Nérondes et Sancergues.

M. HANQUIEZ informe qu'il a constaté plusieurs dépôts sauvages.

Plusieurs élus ont été sollicités suite à un conflit de voisinage dans les logements communaux. Une clôture va être installée très prochainement.

Séance levée à: 21:23

En mairie, le 30/06/2020

Le Maire
DAVID SOUCHET

